

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 35-438-1933 Remises d'impôts et de taxes.

n° 35-438-1933

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

9 mai 1933

Numéro JO

n° 438 du 31/05/1933

Date du numéro

31 mai 1933

TEXTE INTÉGRAL

remise de la contribution foncière se montant à la somme de 843 fr. 50 (plus les frais de poursuite) afférente à l'année 1932 et inscrite au 1er role supplémentaire de l'impôt foncier, terrain non bâti, zone suburbaine sous le n° 4, a été faite à M. Kévorkoff.